

Avis public



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

7481, rue Mount, au coin de l'avenue Glencoe

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire prévue pour le 6 mai 2013 à 19 h, au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à la localisation d'une piscine hors terre et sa terrasse en cour avant d'un terrain situé sur un coin de rue.

Cette dérogation mineure permettrait de positionner la piscine et sa terrasse dans la cour avant, en arrière de la façade du garage et ce, malgré les articles 331 et 333 du Règlement d'urbanisme d'une partie de l'arrondissement de Mont-Royal (01-281), qui ne permet pas le positionnement d'une piscine en cour avant.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

DONNÉ à Montréal, ce 20 avril 2013

Geneviève Reeves
Secrétaire d'arrondissement